

Certificat de mesurage de la superficie privative d'un lot de copropriété


Loi du 18 décembre 1996 - Décret du 23 mai 1997

<u>Désignation du bien</u>	<u>Propriétaire</u>
LOT N°47 PARC DE LA BAIE ORIENTALE 97150 ST MARTIN	
<u>Donneur d'ordre</u>	<u>Désignation de l'opérateur</u>
	Lo 97150 ST MARTIN FWI fabrice.com Assurances, certifications et attestations de compétence disponibles sur http://idias-fabrice.com Référence de compétence et de certification Certificat de compétence en qualité d'opérateur en diagnostics immobiliers délivré par LE CERTIFICATEUR conformément à l'article R.271-1 du décret n°2006-1114 du 05 septembre 2006 Certificat de compétence n°CDP-IMM00690 par SGS le 24 10 2007 consultable sur le site http://www.sqi-online.com/ Assurance Assurance Responsabilité Civile Professionnelle N°0410003293 Délivrée par la compagnie ALLIANZ

SURFACE TOTALE HABITABLE LOI CARREZ : 250.53 m²

Description de la superficie privative de la loi Carrez

Les numéros de pièces	Déscriptif	M ²
1	Chambre 479 Le salon/cuisine/chambre 	33,31 m ²
2	La salle de douche 	4,98 m ²

3	<p>Les toilettes</p> 	1,68 m ²
4	<p>Chambre 477 Le salon/cuisine/chambre</p> 	32,51 m ²
5	<p>La salle de douche</p> 	5,26 m ²
6	<p>Les toilettes</p> 	1,66 m ²
7	<p>Chambre 478 Le salon/cuisine/chambre</p> 	32,98 m ²

8	<p>La salle de douche</p> 	4,93 m ²
9	<p>Les toilettes</p> 	1,66 m ²
10	<p><u>Chambre 480</u> Le salon</p> 	55,96 m ²
11	<p>La cuisine</p> 	6,37 m ²
12	<p>La salle de douche</p> 	2,67 m ²

13	<p>La chambre</p> 	24,90 m ²
14	<p>Les toilettes</p> 	1,87 m ²
15	<p>Chambre 476 Le salon/cuisine/chambre</p> 	33,03 m ²
16	<p>La salle de douche</p> 	5,15 m ²
17	<p>Les toilettes</p> 	1,61 m ²
Superficie totale		250,53 m²

Remarques : - les coffrages, les placards, les mobiliers de salle de douche, les hauteurs de moins de 1m80 et les marches de bac à douche n'ont pas été pris en compte dans le mesurage.

La maison est composée de cinq appartements :

L'appartement n°479 est composé d'un salon/cuisine/chambre, une terrasse, une salle de douche et des toilettes.

L'appartement n°477 est composé d'un salon/cuisine/chambre, une terrasse, une salle de douche et des toilettes.

L'appartement n°478 est composé d'un salon/cuisine/chambre, une terrasse, une salle de douche et des toilettes.

L'appartement n°480 est composé d'un salon, une cuisine, une chambre, une terrasse, une salle de douche et des toilettes.

L'appartement n°476 est composé d'un salon/cuisine/chambre, une terrasse, une salle de douche et des toilettes.

Documents fournis :

Aucun

Autres éléments constitutifs du lot non pris en compte au titre de la superficie privative de loi carrez :

La terrasse		14,08 m ²
La terrasse		13,95 m ²
Le terrasse		45,21 m ²
Le terrasse		14,39 m ²
La terrasse		13,19m ²

Fait à St Martin le 11 08 20

Pour servir et valoir ce que de droit Signé :

[Signature]
 Directeur Technicien Immobilier
 CDP - IMM 00000